



Réunion des Correspondants Défense 21 mars 2018



Les Correspondants Défense des Yvelines étaient convoqués à une réunion d'information organisée par le lieutenant-colonel Frédéric FEUILLÂTRE, délégué militaire départemental adjoint.

Accueillie par la commissaire en chef Françoise-Dominique PEREGO, commandant le groupement de soutien de Base de Défense de Versailles et déléguée militaire départementale des Yvelines, une soixantaine de correspondants défense s'était déplacée ce 21 mars au Camp des Matelots. Cette trop courte soirée dédiée à l'information a vu s'exprimer plusieurs intervenants de qualité :

Pour la préfecture le responsable du bureau Défense et Sécurité civile, M. FLIECX, a appuyé ses présentations d'interventions de la protection civile, d'un discours de sensibilisation à l'alerte que doivent donner les élus locaux. Ainsi au sein du conseil municipal, les correspondants défense sont indispensables aux remontées d'informations à la préfecture pour prise de décisions et réactions immédiates.



Le capitaine VIGNAT (Armée de Terre) chef du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Versailles (CIRFA), a longuement expliqué le recrutement et l'aide qu'il apporte dans sa mission aux élus pour venir expliquer les diverses carrières militaires et les modalités de recrutement dans les communes. Cette intervention a été complétée par l'expérience de terrain du major COURBET (Armée de l'Air) et du premier maître COLLOCH (Marine Nationale).

Le lieutenant-colonel NICPON (Réserve) chef de corps du 24e Régiment d'Infanterie, installé à Versailles pour 2 de ses compagnies, a témoigné de son expérience de la réserve opérationnelle, composante maintenant de la Garde Nationale. Il a souligné la volonté de ses réservistes et leur prise de conscience dans la défense des valeurs de notre pays et de notre population. Il a terminé en précisant les possibilités de recrutement dans son unité, les effectifs restant notablement insuffisants.

Pour terminer la réunion, le lieutenant de vaisseau (H) Marcel FARGE, intervenant successivement en tant qu'officier traitant à la Cicode 78 et en tant que membre de l'Association des Réservistes des Yvelines (AORY) a souligné l'importance de la mission des correspondants défense. Leurs actions destinées à la sensibilisation de leurs concitoyens à l'esprit de Défense peuvent s'agrémenter notamment par des visites de sites militaires aidés par l'AORY dans le cadre du devoir de mémoire. Une mention particulière a été faite sur l'organisation, une fois par an, du Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

SOMMAIRE

- 1 Réunion des Correspondants Défense
- 2 Loi de Programmation Militaire
- 3 Qu'est-ce qu'un équipage
- 4 Informations pratiques

Lieutenant de vaisseau(H) Marcel FARGE

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

La loi de programmation militaire pour la période de 2019-2025 a été présentée au conseil des ministres le 8 février 2018. Le but recherché par le Président de la République, chef des armées, est de renforcer l'effort de Défense pour mieux faire face aux menaces de tous genres, à des conflits plus durs et des adversaires toujours mieux équipés. Il s'agit d'une ambition qui vise un nouveau format de nos armées pour 2030 s'appuyant sur une modernisation garantissant notre propre autonomie dans le cadre de l'Autonomie Stratégique Européenne.



Drone reaper

Il y aura donc un effort inédit de 188 milliards d'euros au profit de nos armées jusqu'en 2022. Ce budget augmentera de 1,7 milliard d'euros tous les ans puis de 3 milliards en 2023 le portant ainsi à 39,6 milliards d'euros par an en moyenne.

L'engagement du président de la République était de porter l'effort de Défense à 2% de la richesse nationale à l'horizon 2025. Il s'agit en fait de mettre un terme à la lente érosion des capacités militaires.

Ce budget est un budget sincère et fidèle pour nos armées garantissant une meilleure adéquation entre les ressources promises et les dépenses programmées et surtout sans remettre en cause l'investissement, les commandes et les livraisons de matériel déjà engagés.

Notons que la provision au titre des opérations extérieures augmentera, passant d'un montant de 450 M à un milliard d'euros dès 2020, le financement de l'ambition 2030 est ainsi sécurisé.

Cette loi de programmation militaire 2019-2025 se déclinera en plusieurs axes complémentaires répondant aux préoccupations à court terme sans perdre de vue la préparation de l'avenir.

Une LPM « à hauteur d'homme » !

En dehors de l'aspect équipement, cette loi doit se placer au centre des préoccupations de l'ensemble du personnel de nos armées ainsi que de leur famille, ces derniers ayant souvent été éprouvés par trop d'engagement au-delà des contrats opérationnels prévus. Dans cet esprit, l'effort doit contribuer à l'amélioration des conditions d'exercice du métier des Armées, en apportant une attention toute particulière au « quotidien du soldat » et en renforçant les effectifs (6000 postes complémentaires dont 3000 au titre du renseignement et du numérique).

« Renouveler les capacités opérationnelles » !

Un effort accéléré doit être fait en faveur de la modernisation des équipements conventionnels par le remplacement des matériels les plus anciens. Par exemple, en dehors des chars lourds, 50% des blindés seront remplacés d'ici 2025.

La marine bénéficiera de sous-marins nucléaires d'attaque et de frégates plus modernes. Quant à l'avenir de l'armée de l'air les acquisitions porteront sur des drones, des avions ravitailleurs et des avions de chasse.

« Garantir notre autonomie et soutenir la construction d'une autonomie stratégique européenne » !

La LPM capitalise sur ses capacités à forte valeur ajoutée conférant à notre pays la faculté de jouer un rôle fédérateur dans des coalitions (Cyber, renseignement, missiles de croisière, etc ...).



Griffon

Cette politique autorise davantage de souplesse et d'agilité dans l'emploi des forces agissant ainsi en amont comme en aval des crises. Les armées françaises seront mieux préparées aux évolutions des menaces sans négliger pour autant les capacités de surveillance, d'écoute et de détection.

Commandant(H) Jean-Pierre LATREILLE

QU'EST-CE QU'UN ÉQUIPAGE ?

D'après une allocution de l'amiral Christophe PRAZUCK, chef d'état-major de la Marine Nationale.

Partout en Europe, la condition de marin d'état s'est progressivement fondue dans celle du militaire, laquelle s'est elle-même progressivement arrimée à celle de la fonction publique.

On assiste à une désaffection préoccupante et spécifique vis-à-vis de la profession navale. Pourquoi cette « crise des vocations » en Europe occidentale ? Comment s'en prémunir, à l'heure où nous sommes plus que jamais dépendants d'une économie mondialisée, donc maritimisée, et où le reste du monde réinvestit massivement la haute mer, notamment la Chine. Aurions-nous oublié les particularités de ce métier si original ?



Ce qui caractérise et différencie en effet la nature des ressources humaines d'une marine, c'est la notion d'équipage. Un équipage, c'est le rassemblement du plus grand nombre de compétences dans le plus petit volume physique et humain, pour naviguer et combattre loin et longtemps, en toute autonomie.

A quoi sert un bâtiment de combat ? Fondamentalement, à deux choses : à **surveiller** et à **combattre**. Ces deux aspects sont structurants pour nos équipages.

Pour surveiller, il faut pouvoir naviguer de longs mois, en toute **autonomie**. Cette autonomie est **logistique** bien sûr (vivres, carburant...), mais également **technique** (à 300m sous l'eau, on n'appelle pas le service de dépannage) et **humaine** (si son voisin de chambrée ou de quart a mauvais caractère, on ne peut pas déménager ni même se ressourcer chez soi le week-end).

Ainsi, le marin doit posséder un niveau de **compétence** technique élevée et variée (l'ensemble de l'équipage doit être capable de réparer sans aide extérieure l'ensemble des équipements de son bateau) et un **caractère adaptable**, fait de sociabilité, d'égalité d'humeur et de stabilité émotionnelle, notamment vis-à-vis de l'éloignement de ses proches.

D'abord, il doit mettre en œuvre des systèmes d'armes. Aujourd'hui, ce sont des radars, des missiles et des torpilles, autant de consoles à pourvoir, autant de spécialités différentes, dont le nombre et la variété semblent vouloir augmenter de façon exponentielle : pilotes d'hélicoptère et maintenant de drone, atomiciens, experts en cyber défense.

Ensuite et surtout, il doit savoir recevoir des coups, en rendre et continuer à combattre. Il faut donc des servants d'armes supplémentaires, des infirmiers, des brancardiers, des pompiers sans oublier cuisiniers et administratifs...

Voilà donc le besoin : réunir un volume élevé de compétences et de jeunes marins dans l'espace d'un bâtiment de combat. Une équation à trois variables : si on réduit l'espace, on limite le nombre; si on réduit le nombre, on a besoin de plus de polyvalence; si on augmente la polyvalence, chaque défection a d'autant plus d'impact sur la disponibilité opérationnelle de l'unité. Depuis 50 ans, la taille des équipages a été divisée par quatre sans réduction de la menace, bien au contraire. Nous sommes arrivés à la détermination du plus petit équipage possible, à partir duquel chaque réduction supplémentaire affecte de façon disproportionnée les capacités de l'unité à durer ou à combattre.

Une fois déterminée, qualitativement et quantitativement, la structure optimale de cet équipage, il faut trouver les marins volontaires et qualifiés pour l'armer.

Ces marins doivent d'abord être jeunes et supporter les exigences physiques, à commencer par les privations de sommeil. Ils doivent se lever chaque nuit à une heure différente, pour accomplir leurs tâches, généralement pendant plusieurs mois d'affilée.

C'est la raison pour laquelle les marins embarqués ont en moyenne 31 ans alors que les autres militaires ont en général 35 ans, et la population active française 40 ans.

Les marins doivent ensuite accepter un mode de vie très particulier, fait d'absences longues et répétées et d'un mode de vie en collectivité poussé à son paroxysme. C'est dans l'exact équivalent d'un compartiment couchettes de seconde classe que vivent ces hommes.

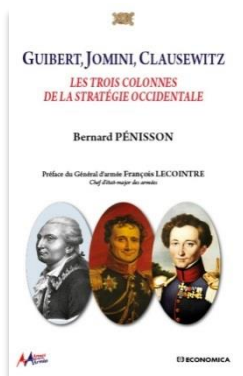
Encore une fois, la jeunesse est un facteur déterminant si on considère que c'est entre 30 et 40 ans que l'on fonde une famille et que les absences répétées et l'imprévisibilité des programmes deviennent difficilement compatibles pour les jeunes parents.

La carrière d'un marin embarqué est une course contre la montre. Il faut suivre avec succès une formation technique longue, qu'on ne peut, dans la plupart des cas, pas externaliser. Il faut embarquer suffisamment longtemps, bien sûr pour acquérir de l'expérience, mais également pour tester sa résistance aux contraintes de l'éloignement, de la promiscuité, de l'inconfort et du danger. Il faut enfin rentabiliser cet investissement suffisamment longtemps avant que la situation personnelle (lassitude, inaptitude physique ou psychique), familiale (vie en couple, enfants) ou professionnelle (l'attrait de compétences techniques très recherchées dans le monde civil) incite le marin à « poser le sac à terre ». Et si un marin quitte la marine avant ce pic d'efficacité, son remplacement demande des années : il faut tout reprendre à zéro. Aujourd'hui, même si la finalité de ces équipages reste de servir la France, au péril de sa vie, sur toutes les mers du monde, force est de constater qu'il requiert des exigences très spécifiques et parfois contradictoires : jeunesse et compétence, autonomie et esprit d'équipage.

Nos marins sont des militaires comme les autres, mais en plus ce sont des marins. Alors même que pèse sur leurs épaules une responsabilité écrasante en ce début de XXIème siècle, qui voit l'explosion des flux maritimes et la prolifération nucléaire, il faut veiller à ce que leur statut soit ajusté à ces particularités et distingue à sa juste valeur le choix de ces citoyens d'exception qui acceptent aujourd'hui ce mode de vie si original.

Capitaine de frégate(H) Bernard MARCQ

Littérature militaire - Publications

« GUIBERT, JOMINI, CLAUSEWITZ
Les trois colonnes de la stratégie »

Etude croisée de trois stratégies militaires européennes, préfacé par le général François Lecointre, ce livre est un état de l'art qui met à mal l'illusion de la paix définitive. Bernard Pénisson est docteur en histoire, auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, membre de l'Institut de stratégie comparée et vice-président de l'Institut géopolitique et culturel Jacques Cartier.

Bernard Pénisson éd. Economica
432p, 39 €

« HASARDS DE MER, Les
officiers du Grand Large »

A travers des mers du globe huit officiers de la Marine Nationale embarquent le lecteur dans les courses de leurs navires. Des anecdotes qui permettent de comprendre l'engagement de ces hommes et le lien qu'ils entretiennent avec la mer.

Éd. Balland, 213 p, 17 €

Informations pratiques



Revue disponibles par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine

ecpa ▶ d

ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir○ À partir du 05/03/18

Les concerts de musique classique du musée des Armées dans le cadre prestigieux de la cathédrale St Louis des Invalides ou du grand salon.
(voir programme sur le site du Musée des Armées)

Expositions :

○ « 1704 Velez-Malaga : quand la bataille se déroule »

Jusqu'au lundi 28 avril 2018
Château de Vincennes
Gratuit.

Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79
CICODE : DMD78@orange.fr Objet : CICODE
Tel Permanence : 01 30 97 53 87 Lundi 9H00/16H00

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre, Air et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10
48 rue de Lorraine - 78200 MANTES LA JOLIE
Tél : 01 34 77 82 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Ile de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18
Adresse postale : GSBdD Versailles
Etablissement du Service National Île de France
CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Frédéric FEUILLÂTRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DÉFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79